

# Demande d'aide au logement

*Merci de compléter également  
un formulaire de déclaration de situation.*

Art. L.542-1 et suivants, L.831-1 et suivants du code de la Sécurité sociale  
Art. L.351-1 et suivants du code de la Construction et de l'habitation

## ► Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
(nom de naissance)

Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
(facultatif et s'il y a lieu)

Date de naissance :

Numéro d'allocataire (si vous en possédez un) : \_\_\_\_\_

Numéro de sécurité sociale :

Adresse du logement pour lequel vous demandez l'aide : n° \_\_\_\_\_ Type de voie (rue, boulevard, ...) : \_\_\_\_\_

Complément : \_\_\_\_\_

Code postal :       Commune : \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone - Domicile :           Autre (travail ou portable) :

Adresse mél : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ?

Ce logement est-il votre résidence principale ? ☐ oui ☐ non

## ► Vous êtes étudiant

### ► L'allocataire

• Bénéficiez-vous d'une bourse d'études attribuée sur critères sociaux ? ☐ oui ☐ non

Nom et adresse de l'organisme qui la verse : \_\_\_\_\_

Date d'attribution de la bourse :

### ► Conjoint, concubin(e) ou pacsé(e)

• Bénéficie-t-il(elle) d'une bourse d'études attribuée sur critères sociaux ? ☐ oui ☐ non

Nom et adresse de l'organisme qui la verse : \_\_\_\_\_

Date d'attribution de la bourse :

## ► Assumez-vous des frais supplémentaires pour l'occupation d'un deuxième logement pour des raisons professionnelles ?

☐ oui ☐ non. Si **oui**, depuis quelle date ?

Nom et adresse de l'employeur : \_\_\_\_\_

Nom et adresse du propriétaire : \_\_\_\_\_

## ► Vous êtes locataire ou résident d'un foyer

■ Résidez-vous en foyer, maison de retraite, résidence universitaire, ... ? ☐ oui ☐ non

Si vous résidez seul en foyer, aidez-vous financièrement votre famille ? ☐ oui ☐ non

**Vous n'avez rien d'autre à remplir. Dater et signez ce formulaire sur la page suivante et reportez-vous à "informations pratiques".**

■ Etes-vous locataire ? ☐ oui ☐ non

■ Avez-vous un lien de parenté avec le propriétaire, y compris par l'intermédiaire d'une société ? ☐ oui ☐ non

• Si **oui** êtes-vous, vous-même ou votre conjoint ou concubin ou pacsé ou l'un de vos ascendants (père, mère, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants), propriétaire ou usufruitier de tout ou partie du logement, y compris par l'intermédiaire d'une société ? ☐ oui ☐ non

• Si **oui**, indiquez le total des parts de propriété ou d'usufruit ainsi détenues par vous-même ou vos proches (en pourcentage) :  %

■ Etes-vous logé(e) par votre employeur ? ☐ oui ☐ non

■ Mettez-vous en sous-location une partie de votre logement ? ☐ oui ☐ non

Si **oui**, depuis quelle date ?

Surface totale sous-louée :    m<sup>2</sup>

*Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses.*

■ Votre logement comprend-il une ou plusieurs pièces à usage professionnel ? ☐ oui ☐ non

Si **oui**, depuis quelle date ?

Surface totale des pièces à usage professionnel :    m<sup>2</sup>

*Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses.*

**Dater et signez ce formulaire sur la page suivante et reportez-vous à "informations pratiques".**

S 7156 c - 11/2013

**Emplacement réservé**

Date de la demande

DAL

Page 1/2

IDX P 1075004 Z



## 2 Demande d'aide au logement

### ► Vous êtes propriétaire

- Avez-vous emprunté pour acheter ou faire construire ? : ☐ oui ☐ non
- Avez-vous emprunté pour réaliser des travaux d'augmentation de la surface habitable ? : ☐ oui ☐ non
- Avez-vous emprunté pour réaliser des travaux d'amélioration de votre logement (*sauf travaux de papier peint, moquette, peinture, mobilier de cuisine ou de salle de bains*) ? : ☐ oui ☐ non
- Si oui, nature des travaux : \_\_\_\_\_
- Autre cas (*précisez : viager, location-vente, location-accession, rachat de soultte, etc.*) : \_\_\_\_\_
- Surface totale du logement : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> *Ne pas tenir compte des balcons, loggias, terrasses.*
- Mettez-vous en location une partie de votre logement ? ☐ oui ☐ non
- Si oui, depuis quelle date ? \_\_\_\_\_ Surface totale louée : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
*Ne pas tenir compte des balcons loggias, terrasses.*
- Votre logement comprend-il une ou plusieurs pièces à usage professionnel ? ☐ oui ☐ non
- Si oui, depuis quelle date ? \_\_\_\_\_ Surface totale des pièces à usage professionnel : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
*Ne pas tenir compte des balcons loggias, terrasses.*
- Etes-vous co-emprunteur avec une personne autre que votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e) ? ☐ oui ☐ non
- Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous : ☐ oui ☐ non

#### Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)

- Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril ;
- la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des occupants ;
- l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ;
- il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude ;
- l'installation de chauffage est suffisante et sans danger ;
- l'installation sanitaire :
  - s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC,
  - si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement ;
- le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m<sup>2</sup> pour 2,20 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins 20 m<sup>3</sup>.

### ► Déclaration sur l'honneur du demandeur d'aide au logement

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration et des documents joints.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Si le signataire est un représentant de l'allocataire,

précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :

Signature de l'allocataire ou de son représentant

#### Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

#### Emplacement réservé

## 3 Demande d'aide au logement

---

# Informations pratiques

### Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- répondez à toutes les questions qui vous concernent
- joignez toutes les pièces justificatives demandées
- n'oubliez pas de compléter une déclaration de situation

 **Pour bénéficier d'une aide au logement, votre logement doit répondre aux caractéristiques minimales de confort, de superficie et de sécurité fixées par la loi** (Art.187 de la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 ; décret 2002-120 du 30 janvier 2002).

---

## ► Pièces à joindre à votre demande

| En fonction de votre situation...                                                                                                                   | ...vous devez fournir                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vous êtes locataire ou résident dans un foyer                                                                                                       | ► l'attestation de loyer ou de résidence à faire compléter, dater et signer par votre bailleur ou gestionnaire.           |
| Vous êtes propriétaire et vous remboursez un ou des prêts pour la construction, l'acquisition, l'agrandissement ou l'amélioration de votre logement | ► le(s) certificat(s) de prêt(s) établi(s) par votre (vos) organisme(s) prêteur(s) comprenant le tableau d'amortissement. |
| Vous êtes propriétaire et vous remboursez un voyage ou des échéances de location-vente                                                              | ► l'attestation du notaire faisant apparaître les caractéristiques de l'opération.                                        |

---

## La prime de déménagement

### Quelles conditions remplir pour en bénéficier ?

- Changer de logement à l'occasion de l'arrivée à votre foyer de votre troisième enfant (ou plus). Ce déménagement doit avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la fin de votre 3<sup>ème</sup> mois de grossesse et le dernier jour du mois précédant celui où cet enfant a atteint ses 2 ans.
- Demander la prime de déménagement dans les 6 mois suivant le déménagement. Passé ce délai, vous ne pouvez plus en bénéficier.
- Avoir droit à une aide au logement pour votre nouveau logement dans les 6 mois suivant le déménagement.

Si vous répondez aux conditions ci-dessus,  
joignez une "DEMANDE DE PRIME DE DÉMÉNAGEMENT" à votre demande d'aide au logement.